

HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Hugau Gestion

60, rue Saint-Lazare
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Hugau Gestion

60, rue Saint-Lazare
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	3 327 894,66	3 908 772,13
Actions et valeurs assimilées	3 175 586,31	3 908 772,13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 175 586,31	3 908 772,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	152 308,35	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	152 308,35	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	29 579,07	18 523,53
Liquidités	29 579,07	18 523,53
Total de l'actif	3 357 473,73	3 927 295,66

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	3 077 830,56	3 871 555,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1,88	3,50
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	207 830,07	4 675,05
Résultat de l'exercice (a, b)	67 814,11	46 366,75
Total des capitaux propres	3 353 476,62	3 922 600,40
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 997,11	4 695,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 997,11	4 695,26
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 357 473,73	3 927 295,66

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	117 098,37	97 067,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	117 098,37	97 067,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,13	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,13	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	117 098,24	97 067,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	48 818,04	50 724,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	68 280,20	46 342,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-466,09	24,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	67 814,11	46 366,75

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010401075	1,435 % TTC maximum	Actif net
D	FR0010410977	1,435 % TTC, maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010401075	Néant
D	FR0010410977	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010401075 C**

Néant

Part FR0010410977 D

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Dépositaire : 10% de la commission de mouvement -Société de gestion : Solde (après déduction de la part revenant au Dépositaire soit : Minimum 35€TTC et Maximum 60€TTC) 0,48% TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

-Les obligations sont valorisées au prix du marché d'après les données fournies par les différents intervenants de marché.

-Lorsque le recours à la valorisation au prix du marché n'est pas possible ou que les données de marché sont de qualités insuffisantes, les obligations font l'objet d'une valorisation à leur valeur probable de négociation par référence à un modèle sous la responsabilité de la Société de Gestion.

-Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	3 922 600,40	3 047 112,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	36 556,20	112 689,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 150,80	-144 582,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	435 727,18	98 378,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-128 032,63	-83 205,09
Plus-values réalisées sur contrats financiers	64 120,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-142 145,00	0,00
Frais de transaction	-19 107,48	-10 418,52
Différences de change	-579,14	113,45
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-853 329,81	856 195,35
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>504 506,76</i>	<i>1 357 836,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 357 836,57</i>	<i>501 641,22</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-462,50	-25,90
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	68 280,20	46 342,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 353 476,62	3 922 600,40

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	29 579,07	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 579,07	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 311,28	0,16	837,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,88	3,50
Résultat	67 814,11	46 366,75
Total	67 815,99	46 370,25

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	67 112,87	45 905,96
Total	67 112,87	45 905,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	702,00	462,50
Report à nouveau de l'exercice	1,12	1,79
Capitalisation	0,00	0,00
Total	703,12	464,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	390	370
Distribution unitaire	1,80	1,25
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	37,73	117,42
Provenant de l'exercice	35,01	24,07
Provenant de l'exercice N-1	2,72	14,02
Provenant de l'exercice N-2	0,00	10,16
Provenant de l'exercice N-3	0,00	43,42
Provenant de l'exercice N-4	0,00	25,75

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	207 830,07	4 675,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	207 830,07	4 675,05

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	205 674,13	4 628,86
Total	205 674,13	4 628,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 155,94	46,19
Total	2 155,94	46,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	390	370
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	4 050 802,51	45 571,00	88,88	0,00	0,00	0,00	5,43
31/12/2018	D1 PART DIST D	25 245,05	370,00	68,22	0,00	1,14	0,11	3,02
31/12/2019	C1 PART CAPI C	10 040 602,95	90 566,09	110,86	0,00	0,00	0,00	-1,05
31/12/2019	D1 PART DIST D	31 028,01	370,00	83,85	0,00	0,98	0,08	-1,78
31/12/2020	C1 PART CAPI C	3 017 089,20	27 672,09	109,03	0,00	0,00	0,00	16,72
31/12/2020	D1 PART DIST D	30 023,71	370,00	81,14	0,00	0,07	0,01	12,58
31/12/2021	C1 PART CAPI C	3 883 615,00	27 410,41	141,68	0,00	0,00	0,00	1,84
31/12/2021	D1 PART DIST D	38 985,40	370,00	105,36	0,00	1,25	0,31	0,12
30/12/2022	C1 PART CAPI C	3 318 818,36	27 395,41	121,14	0,00	0,00	0,00	9,95
30/12/2022	D1 PART DIST D	34 658,26	390,00	88,86	0,00	1,80		5,52

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	245,000000	34 750,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-260,000000	-30 150,80
Solde net des Souscriptions / Rachats	-15,000000	4 600,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	27 395,410000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20,000000	1 805,40
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	20,000000	1 805,40
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	390,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010401075 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	48 322,41
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0010410977 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	495,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	3 997,11
Total des dettes		3 997,11
Total dettes et créances		-3 997,11

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	3 327 894,66	99,24
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 175 586,31	94,70
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	152 308,35	4,54
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-3 997,11	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	29 579,07	0,88
DISPONIBILITES	29 579,07	0,88
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	3 353 476,62	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			3 175 586,31	94,70
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			3 175 586,31	94,70
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			3 175 586,31	94,70
TOTAL ALLEMAGNE			284 709,30	8,49
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	5 840	108 845,92	3,24
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	1 550	95 170,00	2,84
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	290	58 261,00	1,74
DE000DTR0CK8 DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	775	22 432,38	0,67
TOTAL ESPAGNE			114 201,88	3,41
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	40 750	114 201,88	3,41
TOTAL FRANCE			2 223 780,03	66,32
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	8 354	82 128,17	2,45
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	458	53 549,36	1,60
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 190	157 556,00	4,70
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	6 100	95 404,00	2,84
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	4 216	247 268,40	7,37
FR0000120321 L'OREAL	EUR	428	142 780,80	4,26
FR0000120578 SANOFI	EUR	975	87 594,00	2,61
FR0000120628 AXA	EUR	3 210	83 636,55	2,49
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	695	127 706,25	3,81
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	259	176 094,10	5,25
FR0000121329 THALES	EUR	870	103 791,00	3,10
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	770	100 654,40	3,00
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 300	103 200,00	3,08
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	500	77 975,00	2,33
FR0000125486 VINCI	EUR	1 600	149 264,00	4,45
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	1 580	93 883,60	2,80
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	2 200	51 656,00	1,54
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	2 220	118 215,00	3,53
FR0010208488 ENGIE	EUR	7 100	95 054,80	2,83

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 280	76 368,60	2,28
TOTAL ROYAUME UNI			186 948,80	5,57
GB00BP6MXD84 SHELL	EUR	7 060	186 948,80	5,57
TOTAL ITALIE			93 002,00	2,77
IT0003132476 ENI	EUR	7 000	93 002,00	2,77
TOTAL PAYS-BAS			272 944,30	8,14
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	4 100	135 279,50	4,03
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 240	137 664,80	4,11
TOTAL Titres d'OPC			152 308,35	4,54
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			152 308,35	4,54
TOTAL FRANCE			152 308,35	4,54
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	0,3	56 593,35	1,69
FR0007052782 LYX.CAC 40 DR UCITS ETF D.SI.	EUR	1 500	95 715,00	2,85

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de surperformer son indice de référence le STOXX Europe ESG Leaders 50 (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions cotées européennes qui se caractérisent par le versement de dividendes récurrents, au moyen d'une stratégie de gestion discrétionnaire. Le fonds n'est pas labellisé ISR. Ce fonds est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Stratégie d'investissement

Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif, en privilégiant les actions de grandes et moyennes capitalisations. L'exposition du fonds au marché actions est comprise entre 60% et 100% de l'actif net avec un minimum en exposition actions des pays de l'UE de 60%. L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'UE doit rester accessoire.

L'exposition au risque de change pour les devises autres que celles de la zone euro ou de l'UE doit rester accessoire. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Le processus d'analyse des sociétés intègre en outre des critères extra-financiers qui visent à sélectionner des entreprises dont les critères dits « ESG » traduisent la recherche d'un objectif de croissance durable ainsi qu'une contribution visant à favoriser une meilleure transition écologique selon une approche dite « best in universe ».

En complément aux investissements en actions le FCP, pourra investir dans les instruments financiers suivants : Le portefeuille peut inclure d'une manière générale et d'une façon durable des titres obligataires de « bonne qualité de crédit » à hauteur de 25% de l'actif. L'appréciation de cette qualité de crédit se fonde sur des études internes basées sur une analyse financière des émetteurs, ciblée sur les problématiques de dettes et de trésorerie, décrites dans la procédure interne HG d'évaluation de la qualité de crédit. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par des agences de notation mais peut en tenir compte dans sa propre analyse. L'exposition sur les produits de taux est de 25% maximum.

L'utilisation des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être effectuées dans un but tant de couverture que d'exposition.

COMMENTAIRE DE GESTION

1) Environnement économique et financier

Dans la lignée des deux premières années de la décennie 2020, 2022 aura été marquée par de nouveaux chocs. La pandémie de Covid-19 a laissé place (au moins, en dehors de la Chine) à une autre crise tout aussi traumatisante : la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques et financières de par le monde, au premier rang desquelles l'inflation. Ainsi, alors que nous parlions de vagues épidémiques au sujet de la Covid-19 en 2020 et 2021, en 2022, nous emprunterions volontiers ce même vocabulaire pour décrire l'inflation. De fait, **la première vague d'inflation début 2022 a essentiellement résulté du déséquilibre entre l'offre et la demande provoqué par la Covid-19 sur les prix des matières premières et du fret maritime. La deuxième vague a pris le relais à partir de l'invasion russe de l'Ukraine** sur les prix de l'énergie et des matières premières agricoles. En Europe, l'industrie a été affaiblie par l'explosion des prix du gaz et de l'électricité. Mais, le risque de pénurie (arrêt subi des livraisons de gaz et coupures d'électricité) a été jusqu'à présent maîtrisé grâce aux efforts sur la consommation, à la diversification des approvisionnements (en particulier, le gaz naturel liquéfié) et aux températures relativement clémentes de l'automne. **La troisième vague inflationniste, celle dans les services, est particulièrement inquiétante pour les autorités monétaires car il s'agit du signe avant-coureur de la transmission de la hausse des prix aux salaires.** Cette vague s'est progressivement renforcée tout au long de l'année, l'inflation dans les services devenant l'un des indicateurs privilégiés des banquiers centraux dans la mesure de l'efficacité de leurs politiques. **En cette fin d'année, le risque** (pour le moment maîtrisé mais réel compte tenu de l'accélération de la hausse des salaires) **est à l'apparition d'une quatrième vague sous la forme d'une spirale salaires-prix.**

Au total, le retour de l'inflation aura renversé plus de dix années d'assouplissement monétaire et marqué la fin de l'ère des taux d'intérêt au plancher. De plus, l'intensité et la vitesse de la remontée des taux auront été inédites. Aux Etats-Unis, le FED a entériné une hausse de 425 pbs des Fed Funds depuis la mi-mars, dont quatre hausses successives de 75 pbs, et a commencé à réduire la taille de son bilan (non-réinvestissement d'actifs arrivant à maturité avec une limite mensuelle). En Zone Euro, le conseil des gouverneurs a réagi plus tardivement (en juillet) mais a enchaîné tout de même depuis lors 250 pbs de hausses cumulées pour chacun de ces trois taux d'intérêt directeurs. Le mouvement de resserrement est, en outre, quasi global (si l'on exclut le cas de la Chine). Même la Banque du Japon a introduit davantage de flexibilité dans sa politique de *Yield Curve Control* (décision du 20 décembre), permettant dorénavant au taux souverain 10 ans de fluctuer dans l'intervalle -0,5% à 0,5% (contre -0,25% à 0,25% auparavant).

Au-delà, ce contexte difficile a logiquement pesé sur la croissance économique que ce soit via le canal de la consommation des ménages (baisse du pouvoir d'achat) ou de l'investissement (renchérissement du coût du crédit). Les grandes institutions économiques internationales n'ont eu de cesse d'ajuster leurs prévisions de croissance à la baisse. Ainsi, alors que le Fonds Monétaire International prévoyait une croissance du PIB en volume dans le monde à +4,4% pour 2022 en janvier, sa dernière prévision (en octobre) n'est plus que de +3,2% (pour les Etats-Unis : +4% en janvier mais +1,6% en octobre ; pour la Zone Euro : +3,9% mais +3,1% ; pour le Japon : +3,3% mais +1,7% ; pour la Chine : +4,8% mais +3,2%).

Enfin, le cocktail toxique auquel l'économie mondiale s'est exposée en 2022 a fait émerger plusieurs vulnérabilités pour l'avenir. Aux Etats-Unis, le déséquilibre persistant de l'offre et de la demande sur un marché du travail marqué par le décrochage du taux de participation de la main d'œuvre des plus de 55 ans depuis la pandémie, entretient l'inflation. En Zone Euro, les politiques budgétaires contra-cycliques de soutien au pouvoir d'achat des ménages entravent l'efficacité du resserrement monétaire entrepris par la BCE tandis que la remontée des taux fait planer le risque de soutenabilité des dettes publiques. Le Royaume-Uni peine à se relever du gouffre économique creusé par le Brexit. La Chine paie la lourde facture économique de sa stratégie Zéro-Covid et sa réouverture brutale fait craindre une nouvelle poussée inflationniste mondiale.

D'un point de vue purement financier, la hausse du coût de la liquidité banque centrale via la remontée des taux d'intérêt directeurs et via la réduction de la quantité de monnaie offerte (*quantitative tightening*) pour lutter contre l'inflation a provoqué une baisse généralisée des actifs financiers en 2022.

**** Sur les marchés obligataires, la remontée des taux longs à partir du niveau zéro (Treasury 10 ans à 3,87% le 30/12, Bund 10 ans à 2,57%, OAT 10 ans à 3,12%) débouche sur de lourdes pertes.** L'indice ICE-BOAML Euro Government Bonds All Maturities est en baisse de quasiment 17%. Les spreads de crédit des obligations *corporates* s'écartent de 159 pb (78 pb au 31/12/2021) retrouvant leur niveau de la crise Covid du printemps 2020, pénalisant plus sévèrement les émetteurs *high yield*. Le marché primaire obligataire, bien qu'encore actif, décélère. Le financement des entreprises se réoriente vers les crédits bancaires. Surtout la courbe des rendements s'inverse fortement aux Etats-Unis (2 ans = 4,43% ; 10 ans = 3,87% au 30/12/2022) et s'aplatit en Zone Euro pour finalement s'inverser en fin de période. Les taux à 10 ans passent sous les taux des échéances 2 ans (Bund 2 ans 2,76%, Bund 10 ans 2,57%) tandis que les investisseurs anticipent une récession en 2023 et que les banques centrales ont prévenu que la remontée des taux n'était pas terminée face à la résistance de l'inflation dans les services notamment (taux d'intérêt réels encore négatifs). **Au total, sur l'année 2022 l'Ester capitalisé s'est redressé et avoisine 0% contre -0,51% en 2021.**

**** Les bourses d'actions chutent lourdement sous l'effet du renchérissement des taux d'intérêt alors que les profits des entreprises restent encore solides.** Au 3T22 en variation annuelle, les bénéfices des entreprises du SP500 progressent de 4,4% et ceux du STOXX600 de 33% (source Refinitiv) tirés par les hausses de prix. Les P/E de marché baissent en conséquence. Dans l'environnement actuel rarissime où les prix des obligations et des actions baissent de concert, les performances de l'épargne longue (fonds de pension, régimes de retraite) disparaissent. Un portefeuille d'actifs constitué d'obligations à hauteur de 60% et d'actions à 40% (qui correspond à la structure actuarielle des fonds de pension de par le monde) perd en moyenne 15% en 2022 (source Bank of America). En 2022, les bourses américaines ont reculé : Dow Jones -8,8%, SP500 -19,4%, Nasdaq -33,1%. Les bourses européennes et asiatiques également : STOXX600 -12,9%, CAC 40 -9,5%, Nikkei225 -9,4%, Hang Seng -15,5%. Une rotation sectorielle majeure s'est produite, les investisseurs délaissant les valeurs technologiques adulées depuis 2020 et considérées désormais comme chères au regard de la hausse des taux pour se repositionner sur les pétrolières et valeurs de matières premières revivifiées par le rattrapage du brut, les *cash-flows* pléthoriques et la restructuration de leurs bilans. Belle résistance également de la santé et des valeurs d'assurance et de télécommunication.

**** A cet appauvrissement patrimonial généralisé vient s'ajouter en fin de période un commencement de baisse des prix de l'immobilier en réponse au resserrement des conditions de crédit des banques.**

Au total, les variations des taux de change ont modulé les performances relatives des actifs. Le Dollar Américain a dominé le marché des devises, renchéri par la remontée rapide des Fed Funds dans un contexte de recherche de valeur refuge en période de guerre. Le Yen a été particulièrement faible (1\$ = 131¥ +13,94% au 30/12/2022) handicapé par le maintien par la Banque du Japon de son taux directeur inchangé à -0,10%, justifiant son inaction par la nature exogène de l'inflation actuelle (prix de l'énergie) et dans ce contexte, une politique monétaire inopérante. L'Euro, handicapé internationalement par l'omniprésence du risque géopolitique en période de guerre russo-ukrainienne et par le resserrement monétaire tardif de la BCE s'est déprécié de 6% contre US\$. La Livre Sterling (€/£ +5,23%) a été secouée par l'instabilité politique régnant au sein du parti conservateur au pouvoir. Elle perd en outre 11% contre US\$. Les monnaies émergentes ont souffert se dépréciant toutes contre le Dollar : le Renminbi a été affaibli (1\$ = 6,90 CNY au 30/12/2022) par la mauvaise gestion en Chine de la politique Zéro-Covid et le rouble gêné par les sanctions occidentales en réaction à l'invasion de l'Ukraine.

En conclusion en 2022, le monde financier a basculé d'une période de taux d'intérêt zéro voire négatifs, où le risque de déflation hantait les banquiers centraux, à une période de taux d'intérêt positifs en réponse au retour violent de l'inflation. **La rémunération de l'épargne est redevenue positive donc favorable au créancier et défavorable au débiteur même si les taux d'intérêt réels restent toujours négatifs en cette fin d'année. Enfin, le choc de la guerre et de l'inflation**, ajouté à la crise latente du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité, **ancrent un peu plus d'incertitude au cœur de la gestion financière.**

II) Performances (données au 30/12/2022)

VL (Part C) :	121,14	Actif net :	3,32 Mn€
VL (Part D) :	88,86	Actif net :	0,03 Mn€
		Actif Total :	3,35 Mn€
Dividendes encaissés 2022 :	127 511,58 €	PE Moyen :	13,84
Volatilité 12M :	15,43%	Rdt Moyen :	3,30%

PERFORMANCES (nettes de frais de gestion / dividendes réinvestis)

	Cumulées %							Annualisées %		
	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Créat.	3 ans	5 ans	Créat.
Rendement Responsable (part C)	-4,06	9,06	-14,50	-14,50	9,27	17,90	21,14	3,00	3,34	1,20
Indice de référence	-3,96	11,34	-4,41	-4,41	16,60	36,79	32,91	5,25	6,46	1,79
Rendement Responsable (part D)	-4,07	9,06	-14,47	-14,47	9,22	17,83	16,14	2,98	3,33	0,94
Indice de référence	-3,96	11,34	-4,41	-4,41	16,60	36,79	32,91	5,25	6,46	1,79

III) Répartition de l'actif



IV) Principaux mouvements

Principaux mouvements sur la période (*)			
Libellé	ISIN	Achats	Ventes
SCHNEIDER ELECTR	FR0000121972		157 083 €
STMICROELECTRONI	NL0000226223	152 021 €	
LINDE PLC	IE00BZ12WP82		146 672 €
ASML HOLDING NV	NL0010273215		117 385 €
DEUTSCHE BANK-RG	DE0005140008		105 908 €
SCHNEIDER ELECTR	FR0000121972	104 472 €	
VEOLIA ENVIRONNE	FR0000124141	103 753 €	
CARREFOUR SA	FR0000120172	101 639 €	
ENI SPA	IT0003132476	101 445 €	
THALES SA	FR0000121329	100 743 €	

* A l'exception des investissements en OPC

Changements substantiels

Néant.

V) Risque global

L'OPC utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

VI) Information sur la prise en compte des Critères Environnementaux sociaux et de bonne gouvernance dans la stratégie d'investissement du fonds.

Hugau Gestion ne gère pas de fonds labélisés ISR mais intègre les critères dits « ESG » dans la gestion du fonds Hugau Rendement Responsable et a défini pour ce faire une politique d'investissement responsable. La politique d'Hugau Gestion en la matière est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.hugau-gestion.com. Elle est spécifique à chacun des fonds gérés. La société Hugau Gestion est signataire des PRI (principes pour l'investissement responsable) de l'ONU.

Le fonds Hugau Rendement Responsable est un fonds d'actions européennes PEA qui intègre les critères ESG dans son processus d'investissement et en fait la promotion dans son prospectus au sens de la position recommandation AMF 2020-03.

La société Hugau Gestion a dans le cadre de l'intégration du Règlement SFDR 2019/2088 dit « Disclosure » visant à renforcer la transparence en matière de publications d'informations financières optée pour une classification du fonds Hugau Rendement Responsable selon l'article 8 du règlement. Cette classification signifie que le fonds géré promeut, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le fonds intègre ces objectifs d'investissements durables en appliquant dans un premier temps :

-une politique d'exclusion vis-à-vis des secteurs controversés. Les secteurs controversés retenus par Hugau Gestion sont ceux issus de l'armement mais uniquement ceux produisant des armes dont les impacts sur les sociétés civiles sont directs et disproportionnés et pouvant se prolonger dans le temps. On entend généralement par ce type d'armements, les mines anti personnels, les armes à sous munition et les armes chimiques et biologiques.

-Le fonds va également écarter les secteurs du charbon et du tabac pour des raisons environnementales et de santé publique. Dans les faits, l'équipe de gestion réalise pour chaque investissement une analyse ESG à partir des éléments contenus dans la base de données Vigeo Eiris ou d'éléments externes disponibles publiquement sur la société comme son rapport annuel qui comprend une partie RSE. Cette analyse vise à identifier les moyens mis en œuvre par l'entreprise et leurs évolutions sur les axes environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, y compris la politique développée en matière de transition énergétique et environnementale. A l'issue de cette analyse extra financière de l'émetteur une note ESG lui est attribuée en se basant sur notre base de données externe.

-La sélection de titres et d'émetteurs repose sur une méthode d'évaluation globale dite « Best in Universe » sans contraintes de secteurs à l'exception de ceux mentionnés ci-dessus mais qui visent à sélectionner les entreprises les plus vertueuses dans leur domaine d'activité en écartant le dernier quintile des sociétés les plus mal notées soit 20% des sociétés.

Evolution du profil ESG du FCP Hugau Rendement sur l'année 2022.

Le score ESG du FCP est de 62/100 au 31 12 2022. Il est considéré au regard des notations attribuées par l'Agence VigeoEiris comme « Avancé ». Il est d'autant plus représentatif que l'analyse couvre 100% du portefeuille.

La note de transition énergétique est de 65/100 au 31 12 2022.

Le fonds a bien respecté son objectif d'exclusion des 20% des sociétés les moins vertueuses par secteur.

Transparence des produits sur leurs objectifs environnementaux :

Ce règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 dit (la taxonomie verte Européenne) vise à encourager la finance durable avec la mise en place d'un cadre juridique et technique via une classification des activités afin de déterminer si elles sont considérées comme durables d'un point de vue environnementale.

Cette taxonomie réglementaire vise également à aider les investisseurs à identifier les investissements répondant réellement aux objectifs environnementaux de sauvegarde de la planète en fonction des secteurs dans lesquels les fonds sont investis. Ces secteurs sont classés en différentes catégories afin de déterminer s'ils sont considérés comme des investissements durables sur le plan environnemental ou verts.

La taxonomie détermine si une activité est durable au regard de six objectifs environnementaux :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les deux premiers objectifs environnementaux (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) entrent en application au 1er janvier 2022. Le fonds Hugau Rendement Responsable rentre donc dans le cadre de la taxonomie Européenne car classé article 8 SFDR et promouvant des caractéristiques environnementales. Il est donc tenu de mentionner son pourcentage d'alignement à la taxonomie eu égard au deux premiers critères. L'absence de répartition du chiffres d'affaires des entreprises qui composent le portefeuille du FCP entre activité dites durables ou non durables ne permet de calculer exactement le % d'alignement de l'actif du fonds à la taxonomie. En conséquence, l'approche suivante a été retenue :

Au 31/12/2022 la note d'adaptation au changement climatique du FCP Hugau Rendement Responsable est dite « Avancée » atteignant 65/100. Sur la base de 100% des émetteurs du FCP couverts par la notation de la société Vigeo Eiris, L'atténuation au changement climatique mesurée par l'empreinte carbone moyenne du portefeuille en 2022 a augmenté porté par le renforcement du secteur pétrolier dans le portefeuille. L'empreinte carbone affiche un score moyen de 11866 milliers de T CO2 eq supérieure à l'objectif moyen terme d'Hugau Gestion de 10 millionsTco2eq.

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas préjudice important à aucun objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires appliquent de bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, établissant une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables avec un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxinomie ou ---

Dénomination du produit : Hugau Rendement Responsable
LEI 969500OLLDJKR3XEM680

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissement durable

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durable



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds Hugau Rendement Responsable est un fonds d'actions européennes éligible au PEA qui intègre les critères ESG dans son processus d'investissement et dont l'objectif est de surperformer son indice de référence le STOXX Europe ESG Leaders 50 (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions cotées européennes qui se caractérisent par le versement de dividendes récurrents, au moyen d'une stratégie de gestion discrétionnaire. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif, en investissant au minimum 75% de ses actifs en actions des pays de l'UE et en privilégiant les moyennes et grandes capitalisations. L'exposition du fonds au marché actions

est comprise entre 60% et 100% de l'actif net avec un minimum en exposition actions des pays de l'UE de 60%. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Le processus d'analyse des sociétés intègre des critères extra-financiers qui visent à sélectionner des entreprises dont les critères dits « ESG » traduisent la recherche d'un objectif de croissance durable ainsi qu'une contribution visant à favoriser une meilleure transition écologique. La sélection des valeurs se fait en se basant sur une approche dite « Best-in-Universe » sans contrainte de secteurs ni d'univers mais en choisissant les meilleurs profils au sein du secteur d'activité de la société.

L'équipe de gestion du fonds incorpore, en complément des critères extra-financiers dans son processus d'analyse fondamentale, une sélection des valeurs réalisée selon une approche globale dite « Best in Universe ». Cette approche vise à retenir les sociétés les plus vertueuses qui, dans chacun de leur domaine respectif, intègrent des critères dits ESG (Environnement-Social-Bonne Gouvernance).

La société Hugau Gestion a dans le cadre de l'intégration du Règlement SFDR 2019/2088 dit « Disclosure » visant à renforcer la transparence en matière de publications d'informations financières optée pour une classification de l'OPC Hugau Rendement Responsable selon l'article 8 du règlement. Cette classification signifie que le fonds géré promeut, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés, appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le fonds intègre ces objectifs d'investissements durables en appliquant dans un premier temps :

- Une politique d'exclusion vis-à-vis des secteurs controversés. Les secteurs controversés retenus par Hugau Gestion sont ceux issus de l'armement mais uniquement ceux produisant des armes dont les impacts sur les sociétés civiles sont directs et disproportionnés et pouvant se prolonger dans le temps. On entend généralement par ce type d'armements, les mines anti personnels, les bombes à sous munition et les armes chimiques et biologiques.

- Exclusion des 20% des sociétés les moins vertueuses dans leur univers en se basant sur notre base de données externe.

- Le fonds va ensuite n'investir que dans des titres d'entreprises ayant mis en place des reportings en matière de RSE signifiant une volonté et une sensibilité de prise en compte des critères ESG. L'objectif est d'obtenir une note minimale ESG de 50/100 pour cette poche de titres en direct.

- Mise en place d'un comité ESG trimestriel et annuel qui nous permet de nous assurer du respect des objectifs en matière d'investissement responsable et de l'amélioration des performances ESG du fonds Hugau Rendement Responsable.

- Mise en place d'une politique charbon en stipulant une exclusion totale du charbon.

- Une politique de vote qui incite les sociétés à adopter les meilleures pratiques de gouvernance mais aussi de responsabilité sociale et environnementale dans lesquelles nous sommes investis

- Une politique d'engagement à travers un dialogue avec les entreprises sur leur prise en compte des enjeux ESG.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit financier ont été atteintes car sur l'année 2022, ces dernières ont pu dépasser une notation de 50/100 selon les analyses mensuelles faite grâce à notre base de données et vérifiées à l'occasion du Comité ESG trimestriel. Les titres sélectionnés respectent la politique ESG et ne figurent pas dans le dernier quintile de l'indice excluant les 20% les plus mauvais.

Les critères ESG sont pondérés de manière identique pour chaque émetteur analysé en fonction de son poids dans le portefeuille. Un indicateur de performance est alors produit pour les caractéristiques environnementales comme sociales sur une échelle de 100.

Sur le fonds Hugau Rendement Responsable, le score des caractéristiques environnementales atteint une moyenne de 66/100 sur l'année 2022, considéré comme avancé selon notre plateforme, s'inscrivant ainsi dans une initiative de promotion des critères environnementaux et de responsabilité sociale. Il est largement au dessus de la moyenne définie dans la politique ESG.

Le score relatif aux caractéristiques sociales, qui comprend entre autres les indicateurs des ressources humaines et les droits humains, affiche une notation de 62/100 sur l'année 2022.

Ces scores, en nette progression par rapport à l'année précédente, ont pour objectif outre de maintenir la moyenne, d'améliorer et promouvoir les caractéristiques ESG en se basant sur les approches de sélection de valeurs.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Dans le cadre de sa politique d'investissement, l'OPCVM Hugau Rendement Responsable n'intègre pas encore les 14 indicateurs de durabilités permettant de calculer les principaux impacts négatifs de ses décisions d'investissement. Il intègre les indicateurs de durabilité suivants issus de sa politique ESG afin de mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- Les investissements éligibles et considérés comme un investissement durable pour le fonds sont les émetteurs bénéficiant d'une notation de 50/100 calculés en se basant sur la base de données externes.
- Sélection positive en identifiant les valeurs les mieux notées du portefeuille, généralement les mieux classées sur les critères environnement, social et gouvernance. Politique d'exclusion des 20 % de l'univers d'investissement initial sur la base de la politique ESG, appelée approche Best-In-Universe, l'objectif final étant la conservation et/ou l'amélioration de la notation du fonds de 50/100 de manière trimestrielle. Score considéré comme robuste eu égard à notre base de données ESG.
- Sélection d'entreprises disposant à minima des scope 1 et 2 avec une empreinte carbone relativement basse et présentant une stratégie de réduction de carbone alignée avec les Accords de Paris.

- Sélection d'entreprises présentant une évolution dynamique du score de transition énergétique au fil des années.
- Le taux d'analyse ou de notation extra-financière est supérieur ou égal à 90% pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés ».

Ces indicateurs de durabilité ont été respectés et vérifiés à l'occasion des Comités ESG trimestriels.

Au 31/12/2022, le FCP Hugau Rendement Responsable présente 28 titres au total. 100% de ces titres sont couverts et screenés par l'analyse extra-financière donc éligibles aux notations ESG. Ceci est en adéquation avec l'approche Best-In-Universe qui vise à garder les meilleures valeurs de l'univers sans contrainte de secteurs afin de maintenir une bonne diversification du portefeuille, tout en excluant les 20% les moins vertueux. L'exclusion concerne également les valeurs qui sont impliquées directement dans l'extraction ou la production du charbon, ou encore celles qui présentent des activités controversées comme la filière du tabac pour ce fonds.

Cette approche nous a permis également de suivre l'évolution des titres au sein de leur secteur d'activité et l'impact qu'ils peuvent avoir sur le portefeuille. Exclure une valeur considérée comme polluante peut faire partie des décisions d'investissements. L'empreinte carbone est un bon indicateur grâce aux scopes 1 et 2, et le scope 3 disponible pour la plus part des entreprises.

Pour le fonds Hugau Rendement Responsable, un seuil de 5000 milliers Tco2 a été fixé afin d'être en adéquation avec son type d'engagement en matière ESG. Mais sur l'année 2022, eu égard à la surperformance boursière des valeurs pétrolières qui a poussé la gestion à repondérer un peu le secteur pour ne pas pénaliser la performance du FCP, l'empreinte carbone affiche un score moyen de 11866 milliers de T CO2 eq. Un effort sera employé en 2023 pour opérer une baisse des émissions carbone au suite à une vente de certains titres, afin de trouver un juste équilibre entre performance financière et extra-financière.

Par ailleurs, la note de la transition énergétique est de 65/100 en moyenne sur 2022, démontrant l'approche stratégique adoptée par les émetteurs sélectionnés pour réduire leurs émissions dans la durée et adapter leur modèle économique vers une économie bas carbone.

● *... et par rapport aux périodes précédentes?*

Les indicateurs de durabilité reprennent les mêmes principes que ceux décrits ci-dessus, calculés et vérifiés également de manière périodique à l'occasion des Comités ESG trimestriels. A titre comparatif, les indicateurs de performance sont en progression continue comme suit :

- La note moyenne en ESG en 2022 est de 62/100 contre 60/100 en 2021 et 58/100 en 2020.
- La note moyenne en transition énergétique en 2022 est de 65/100 contre 64/100 en 2021 et 61/100 en 2020.
- L'empreinte carbone de 11,8 millions de TCO2 équivalent en 2022 après une année 2021 où les émissions affichaient 6,3 millions de TCO2. Cette augmentation est expliquée par les raisons citées ci-dessus.

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?*

Le fonds n'a pour l'instant pas d'objectif d'investissement durable. Ainsi, il ne peut s'engager sur une part minimale d'investissement durable. Néanmoins, ce dernier est amené à évoluer de par son type d'approche responsable, à la suite de l'intégration des PAI (Principal Adverse Impact) par exemple.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social*

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? description détaillée:

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et actes de corruption



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit ne calcule pas encore les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement de placement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion du produit financier au cours de la période de référence qui est:

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
TotalEnergies SE	Energie	6,33%	FR
LVMH Moët Hennessy Louis Vuit	Biens Cyc	4,91%	FR
Air Liquide SA	Matériaux / Chimie	4,71%	FR
L'Oreal SA	Biens N-Cyc	4,33%	FR
Royal Dutch Shell PLC	Energie	4,11%	GB
Vinci SA	Industrie	4,09%	FR
Pernod Ricard SA	Biens N-Cyc	3,81%	FR
BNP Paribas SA	Banques	3,30%	FR
Linde PLC	Matériaux / Chimie	3,14%	GB
Banco Santander SA	Banques	2,96%	ES

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement de placement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Non calculé actuellement

● Quelle était l'allocation des actifs?

L'objectif de gestion du fonds est de surperformer son indice de référence le STOXX Europe ESG Leaders 50 (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions cotées européennes qui se caractérisent par le versement de dividendes récurrents, au moyen d'une stratégie de gestion discrétionnaire. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif, en privilégiant les actions de grandes et moyennes capitalisations.

Le fonds intègre une approche ESG contraignante qui passe par une analyse qui vise à identifier les moyens mis en oeuvre par l'entreprise et leurs évolutions sur les axes environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, y compris la politique développée



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans les actifs spécifiques.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

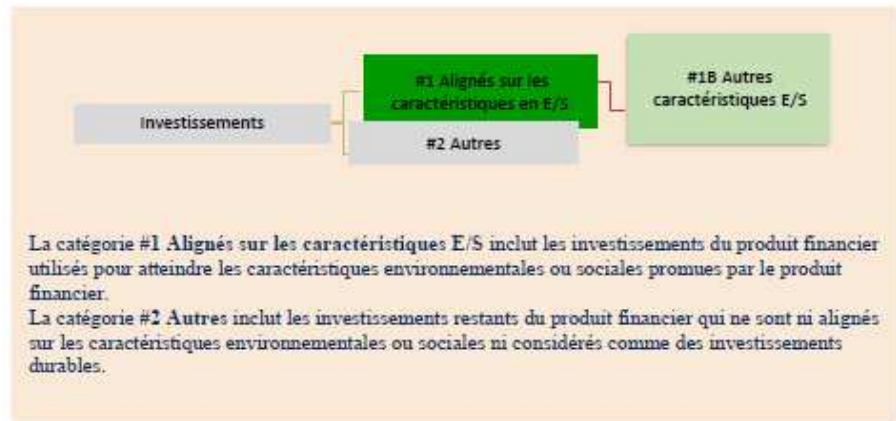
- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour

en matière de transition énergétique et environnementale. A l'issue de cette analyse extra financière de l'émetteur, une note ESG lui est attribuée en se basant sur notre base de données externe.

La sélection de titres et d'émetteurs repose sur une méthode d'évaluation globale dite « Best-in-Univers » sans contraintes de secteurs mais qui visent à sélectionner les entreprises les plus vertueuses dans leur domaine d'activité et exclure le dernier quintile des titres. L'objectif de cet OPC est de conserver à minima une note ESG de 50/100 selon l'analyse trimestrielle faite à l'occasion des Comités ESG grâce à notre base de données externe.




● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% Actifs
Banques	16,6%
Biens Cyc	8,2%
Biens N-Cyc	8,6%
Diversifié	0,0%
Energie	12,7%
Immobilier	0,1%
Industrie	16,3%
Matériaux / Chimie	9,3%
Santé	4,9%
Services aux Collectivités	1,9%
Souverains	0,0%
Technologie	8,6%
Télécom	5,1%

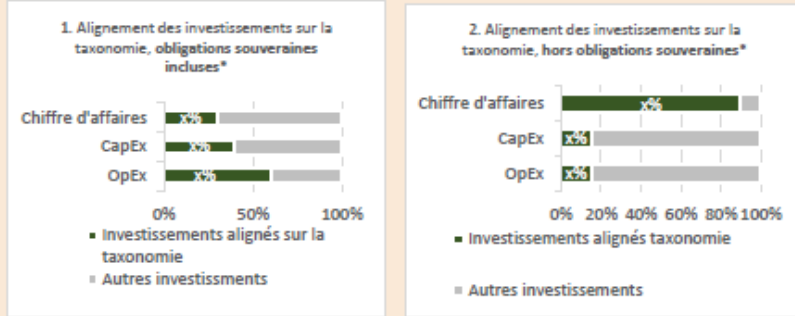


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non calculé actuellement

 représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Non calculé actuellement

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non calculé actuellement, l'accès aux données relatives à la taxonomie ne sont pas encore suffisantes



- Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non calculé actuellement



- Quelle était la part d'investissement durable sur le plan social?

Non calculé actuellement



- Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Non applicable



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le suivi du portefeuille se fait sur une base mensuelle qui donne lieu à un comité ESG trimestriel et à un comité annuel où l'ensemble des équipes dédiées à l'ESG est réuni pour s'assurer de la bonne prise en compte des pratiques et du respect des objectifs de notre engagement responsable.

Les équipes de gestion et d'analyse financière ainsi que la Direction Générale s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des caractéristiques et enjeux ESG spécifiques aux secteurs d'activité et aux valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur les propres travaux d'analyse financière de la société de gestion mais également sur la recherche et l'analyse extra-financière. En mettant en œuvre des politiques d'exclusion vis-à-vis des émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées sur certaines stratégies, la société de gestion est en accord avec sa politique ESG.

Il a été constaté à l'occasion de l'ensemble des Comités ESG réalisés en 2022, que le fonds Hugau Rendement Responsable avait bien respecté sa politique ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable. Aucun indice n'a été désigné pour déterminer si le fonds est aligné aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. Nous appliquons exclusivement notre politique ESG à notre fonds Hugau Rendement Responsable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Le FCP Hugau Rendement Responsable a réalisé une performance de -14,50% en 2022 contre -4,41% pour son indice de référence.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

HUGAU RENDEMENT RESPONSABLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion www.hugau-gestion.com.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

La politique de la société HUGAU GESTION est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.hugau-gestion.com.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

HUGAU GESTION, société de gestion de portefeuille agréée pour la gestion collective d'OPC et la gestion individuelle sous mandat n'est pas membre de marché et n'exécute donc pas elle-même les ordres sur les marchés financiers. Elle est amenée à sélectionner des intermédiaires afin de passer des ordres sur le marché pour le compte de son activité de gestion collective et individuelle sous mandats.

Hugau Gestion est responsable de la qualité de sélection de ces intermédiaires. (« best selection » au sens du RGAMF).

HUGAU GESTION a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permet d'assurer pour le compte de ses clients le meilleur résultat possible.

Les intermédiaires sélectionnés sont évalués chaque année à l'occasion du Comité de Sélection annuel.

La politique de sélection des intermédiaires est disponible sur le site internet de la société à l'adresse suivante rubrique informations réglementaires : www.hugau-gestion.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Hugau Gestion attache une importance particulière au respect de la réglementation telle que mentionnée dans les directives AIFM (2011/61/UE) et UCIT V (2014/91/UE) en matière de rémunération. Ces règles reprises dans la politique de rémunération d'Hugau Gestion ont pour objet de mettre en place une politique de rémunération compatible et cohérente avec une gestion saine et efficace des risques permettant un contrôle des comportements des membres du personnel en matière de prise de risques. Cette politique vise à éviter tous risques de conflits d'intérêt afin de ne pas porter atteinte aux intérêts des clients à court, moyen et long terme.

La politique de rémunération d'Hugau Gestion est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société et aux OPC qu'elle gère.

La politique de rémunération est revue annuellement par le Comité de Rémunération et placé sous le contrôle de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour l'année 2022, le montant total des rémunérations allouées par la société à l'ensemble de son personnel (soit 13 bénéficiaires) s'est élevé à 1 532 267€ dont (94% sous forme de rémunération fixe et 6% sous forme de rémunération variable non différée concernant 11 personnes).

La politique de rémunération est disponible dans son intégralité sur le site internet de la société Hugau Gestion à l'adresse suivante : www.hugau-gestion.com.

Evènements intervenus au cours de la période

18/02/2022 Frais : Ajout d'un paragraphe relatif aux frais liés à la recherche. Aucuns frais ne sont facturés au fonds.

19/08/2022 Caractéristiques de gestion : mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence (inscription de l'administrateur sur le registre de l'ESMA)

19/08/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

19/08/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout du risque lié à l'investissement en actions de petites capitalisations au profil de risques

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	3 327 894,66	3 908 772,13
Actions et valeurs assimilées	3 175 586,31	3 908 772,13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 175 586,31	3 908 772,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	152 308,35	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	152 308,35	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	29 579,07	18 523,53
Liquidités	29 579,07	18 523,53
Total de l'actif	3 357 473,73	3 927 295,66

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	3 077 830,56	3 871 555,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1,88	3,50
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	207 830,07	4 675,05
Résultat de l'exercice (a, b)	67 814,11	46 366,75
Total des capitaux propres	3 353 476,62	3 922 600,40
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 997,11	4 695,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 997,11	4 695,26
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 357 473,73	3 927 295,66

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	117 098,37	97 067,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	117 098,37	97 067,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,13	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,13	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	117 098,24	97 067,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	48 818,04	50 724,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	68 280,20	46 342,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-466,09	24,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	67 814,11	46 366,75

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010401075	1,435 % TTC maximum	Actif net
D	FR0010410977	1,435 % TTC, maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010401075	Néant
D	FR0010410977	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010401075 C**

Néant

Part FR0010410977 D

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Dépositaire : 10% de la commission de mouvement -Société de gestion : Solde (après déduction de la part revenant au Dépositaire soit : Minimum 35€TTC et Maximum 60€TTC) 0,48% TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

-Les obligations sont valorisées au prix du marché d'après les données fournies par les différents intervenants de marché.

-Lorsque le recours à la valorisation au prix du marché n'est pas possible ou que les données de marché sont de qualités insuffisantes, les obligations font l'objet d'une valorisation à leur valeur probable de négociation par référence à un modèle sous la responsabilité de la Société de Gestion.

-Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	3 922 600,40	3 047 112,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	36 556,20	112 689,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 150,80	-144 582,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	435 727,18	98 378,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-128 032,63	-83 205,09
Plus-values réalisées sur contrats financiers	64 120,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-142 145,00	0,00
Frais de transaction	-19 107,48	-10 418,52
Différences de change	-579,14	113,45
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-853 329,81	856 195,35
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>504 506,76</i>	<i>1 357 836,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 357 836,57</i>	<i>501 641,22</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-462,50	-25,90
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	68 280,20	46 342,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 353 476,62	3 922 600,40

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	29 579,07	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 579,07	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP			Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 311,28	0,16	837,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,88	3,50
Résultat	67 814,11	46 366,75
Total	67 815,99	46 370,25

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	67 112,87	45 905,96
Total	67 112,87	45 905,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	702,00	462,50
Report à nouveau de l'exercice	1,12	1,79
Capitalisation	0,00	0,00
Total	703,12	464,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	390	370
Distribution unitaire	1,80	1,25
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	37,73	117,42
Provenant de l'exercice	35,01	24,07
Provenant de l'exercice N-1	2,72	14,02
Provenant de l'exercice N-2	0,00	10,16
Provenant de l'exercice N-3	0,00	43,42
Provenant de l'exercice N-4	0,00	25,75

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	207 830,07	4 675,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	207 830,07	4 675,05

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	205 674,13	4 628,86
Total	205 674,13	4 628,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 155,94	46,19
Total	2 155,94	46,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	390	370
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	4 050 802,51	45 571,00	88,88	0,00	0,00	0,00	5,43
31/12/2018	D1 PART DIST D	25 245,05	370,00	68,22	0,00	1,14	0,11	3,02
31/12/2019	C1 PART CAPI C	10 040 602,95	90 566,09	110,86	0,00	0,00	0,00	-1,05
31/12/2019	D1 PART DIST D	31 028,01	370,00	83,85	0,00	0,98	0,08	-1,78
31/12/2020	C1 PART CAPI C	3 017 089,20	27 672,09	109,03	0,00	0,00	0,00	16,72
31/12/2020	D1 PART DIST D	30 023,71	370,00	81,14	0,00	0,07	0,01	12,58
31/12/2021	C1 PART CAPI C	3 883 615,00	27 410,41	141,68	0,00	0,00	0,00	1,84
31/12/2021	D1 PART DIST D	38 985,40	370,00	105,36	0,00	1,25	0,31	0,12
30/12/2022	C1 PART CAPI C	3 318 818,36	27 395,41	121,14	0,00	0,00	0,00	9,95
30/12/2022	D1 PART DIST D	34 658,26	390,00	88,86	0,00	1,80		5,52

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	245,000000	34 750,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-260,000000	-30 150,80
Solde net des Souscriptions / Rachats	-15,000000	4 600,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	27 395,410000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20,000000	1 805,40
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	20,000000	1 805,40
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	390,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010401075 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	48 322,41
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0010410977 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	495,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	3 997,11
Total des dettes		3 997,11
Total dettes et créances		-3 997,11

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	3 327 894,66	99,24
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 175 586,31	94,70
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	152 308,35	4,54
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-3 997,11	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	29 579,07	0,88
DISPONIBILITES	29 579,07	0,88
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	3 353 476,62	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			3 175 586,31	94,70
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			3 175 586,31	94,70
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			3 175 586,31	94,70
TOTAL ALLEMAGNE			284 709,30	8,49
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	5 840	108 845,92	3,24
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	1 550	95 170,00	2,84
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	290	58 261,00	1,74
DE000DTR0CK8 DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	775	22 432,38	0,67
TOTAL ESPAGNE			114 201,88	3,41
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	40 750	114 201,88	3,41
TOTAL FRANCE			2 223 780,03	66,32
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	8 354	82 128,17	2,45
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	458	53 549,36	1,60
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 190	157 556,00	4,70
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	6 100	95 404,00	2,84
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	4 216	247 268,40	7,37
FR0000120321 L'OREAL	EUR	428	142 780,80	4,26
FR0000120578 SANOFI	EUR	975	87 594,00	2,61
FR0000120628 AXA	EUR	3 210	83 636,55	2,49
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	695	127 706,25	3,81
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	259	176 094,10	5,25
FR0000121329 THALES	EUR	870	103 791,00	3,10
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	770	100 654,40	3,00
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 300	103 200,00	3,08
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	500	77 975,00	2,33
FR0000125486 VINCI	EUR	1 600	149 264,00	4,45
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	1 580	93 883,60	2,80
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	2 200	51 656,00	1,54
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	2 220	118 215,00	3,53
FR0010208488 ENGIE	EUR	7 100	95 054,80	2,83

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 280	76 368,60	2,28
TOTAL ROYAUME UNI			186 948,80	5,57
GB00BP6MXD84 SHELL	EUR	7 060	186 948,80	5,57
TOTAL ITALIE			93 002,00	2,77
IT0003132476 ENI	EUR	7 000	93 002,00	2,77
TOTAL PAYS-BAS			272 944,30	8,14
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	4 100	135 279,50	4,03
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 240	137 664,80	4,11
TOTAL Titres d'OPC			152 308,35	4,54
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			152 308,35	4,54
TOTAL FRANCE			152 308,35	4,54
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	0,3	56 593,35	1,69
FR0007052782 LYX.CAC 40 DR UCITS ETF D.SI.	EUR	1 500	95 715,00	2,85

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*